Laëtitia Saint-Paul, militaire d’active élue députée ! Pas de conseil de discipline ?

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 29 avril 2021

Voyons, si des généraux de réserve n'ont pas le droit de s'exprimer politiquement, **comment une militaire d'active peut-être élue députée … LREM** ?

Extrait Wikipédia :

Laëtitia Saint-Paul, née **Bruneau** le 21 janvier 1981 à Chartres (Eure-et-Loir), est un officier de carrière de l'Armée de terre française et une femme politique française.

« Membre de La République en marche, elle est élue députée en 2017 dans la quatrième circonscription de Maine-et-Loire et devient ainsi le premier militaire en activité élu député depuis 1918. Membre de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, elle y officie comme coordinatrice (*whip**) pour le groupe LREM, jusqu'en septembre 2019. Depuis octobre 2019, elle est vice-présidente de l'Assemblée nationale. »

** : Dans le monde anglo-saxon, Parlementaire chargé de maintenir la cohésion de son*

parti et d’assurer la discipline parmi ses membres.

…/…

Avant son élection en juin 2017 en tant que députée, elle est affectée aux Écoles de Saumur en tant qu’officier traitant à la direction des études et de la prospective (responsable numérisation de l’espace de bataille).